

REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNE de SAINT-JEAN-DE-
- 34360 -
- COMMUNE SAINT-JEAN-DE-MINERVOIS -

Envoyé en préfecture le 25/03/2024
Reçu en préfecture le 25/03/2024
Publié le 25/03/2024
ID : 034-213402696-20240321-04_21_03_2024-DE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents Au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	9
Date de la convocation		
12/03/2024		
Date d'affichage		
12/03/2024		
Objet de la Délibération		

Séance du 21 MARS 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE et le VINGT-ET-UN MARS

à 18 Heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Sylvie MIQUEL, Maire.

Présents : *Mmes & Mrs. Sylvie MIQUEL, Nicole GLEIZES, Gérard BESSIEUX, Louis PISTRE, Nicole BOJANOWSKI, Serge ROUET, Henri LAGNEAU, Franck RUBIO, Robert BARTHEZ.*

Excusés : *Bernard FALCOU (a donné POUVOIR à Robert BARTHEZ), Christiane BEZIAT (a donné POUVOIR à Franck RUBIO),*

Mme Nicole GLEIZES a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2023 du budget de la Commune -203- en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

- Un **SOLDE D'EXECUTION (Excédent)** de la section d'Investissement de : **34 375.25 €**
- Un **RESULTAT (Excédent)** de la Section de Fonctionnement de : **114 662.42 €**

Par ailleurs, la section d'Investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en Dépenses pour un montant de : **36 500.00 €**
- en Recettes pour un montant de : **35 000.00 €**

Le besoin net de la Section d'Investissement peut-être estimé à : **0.00 €**

Le Résultat de la Section de Fonctionnement *ne doit pas faire l'objet d'une affectation* par le Conseil Municipal soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section d'investissement. Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré,

DECIDE d'Affecter le résultat de l'exercice 2023 de la façon suivante :

- * Compte 1068 - Excédents de Fonctionnement Capitalisés : **0.00 €**
- * Ligne 001 - Résultat d'Investissement Reporté : **34 375.25 €**
- * Ligne 002 - Résultat de Fonctionnement Reporté : **114 662.42 €**

Monsieur le Maire présente le budget 2024 :

SECTION	PROPOSÉ € BP 2024	VOTÉ € BP 2024
EXPLOITATION		
DEPENSES	315 550.00 €	315 550.00 €
RECETTES	200 887.58 €	200 887.58 €
002 Résultat de Fonctionnement reporté (N-1)	+ 114 662.42 €	+ 114 662.42 €
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	DF = 315 550.00 € RF = 315 550.00 €	DF = 315 550.00 € RF = 315 550.00 €
INVESTISSEMENT (Prévisions + Crédits Report)		
RAR 2023/ CRBP 2024	DI = 36 500.00 € RI = 35 000.00 €	DI = 36 500.00 € RI = 35 000.00 €
001 Résultat d'Investissement reporté de (N-1)	+ 34 375.25 €	+ 34 375.25 €
DEPENSES	228 500.00 €	228 500.00 €
RECETTES	195 624.75 €	195 624.75 €
TOTAL SECTION INVESTISSEMENT	DI = 265 000.00 € RI = 265 000.00 €	DI = 265 000.00 € RI = 265 000.00 €
BUDGET TOTAL 2024		
DEPENSES/RECETTES	580 550.00 €	580 550.00 €

Le budget 2024 est approuvé par : 9 voix pour - 0 voix contre -0 abstention -, tel que présenté ci-dessus

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

A SAINT-JEAN-DE-MINERVOIS le : 21 MARS 2024

Le Maire :
Sylvie MIQUEL



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 25/03/2024
et publication ou notification
du 25/03/2024

N° 04/21-03-2024
Budget PRINCIPAL
COMMUNE SAINT-
JEAN-DE-
MINERVOIS
EXERCICE 2024
Affectation des
Résultats 2023

-203-